

ÉCOCENTRE SAINT-LUC :: 450 349-6809

950, rue Gaudette, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec), J2W 3G1

1 ^{er} janv. au 1 ^{er} mai	
Dimanche	Fermé
Lundi	8 h à 17 h
Mardi	8 h à 17 h
Mercredi	8 h à 17 h
Jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 17 h
Samedi	9 h à 16 h

2 mai au 29 mai	
Dimanche	9 h à 16 h
Lundi	8 h à 17 h
Mardi	8 h à 17 h
Mercredi	8 h à 17 h
Jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 17 h
Samedi	9 h à 16 h

30 mai au 31 déc.	
Dimanche	Fermé
Lundi	8 h à 17 h
Mardi	8 h à 17 h
Mercredi	8 h à 17 h
Jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 17 h
Samedi	9 h à 16 h

ÉCOCENTRE LACOLLE :: 450 246-2521

8, rue du Parc-Industriel, Lacolle (Québec), JOJ 1J0

1 ^{er} janv. au 3 avril	
Dimanche	Fermé
Lundi	Fermé
Mardi	Fermé
Mercredi	Fermé
Jeudi	Fermé
Vendredi	Fermé
Samedi	8h30 à 16h

4 avril au 30 octobre	
Dimanche	Fermé
Lundi	Fermé
Mardi	Fermé
Mercredi	8h30 à 17h
Jeudi	8h30 à 18h
Vendredi	8h30 à 18h
Samedi	8h30 à 16h

31 oct. au 31 déc.	
Dimanche	Fermé
Lundi	Fermé
Mardi	Fermé
Mercredi	Fermé
Jeudi	Fermé
Vendredi	Fermé
Samedi	8h30 à 16h

ÉCOCENTRE IBERVILLE :: 450 347-0299

825, rue Lucien-Beaudin,
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec), J2X 5L2

Toute l'année	
Dimanche	Fermé
Lundi	8 h à 17 h
Mardi	8 h à 17 h
Mercredi	8 h à 17 h
Jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 17 h
Samedi	9 h à 16 h

Dans certains écocentres :

- Composteurs et accessoires reliés
- Bacs à ordures
- Sacs réutilisables
- Outils d'information de tous genres portant sur diverses pratiques écologiques à adopter.

Pour information : 450 347-0299, poste 21

MATIÈRES ACCEPTÉES

À L'ANNÉE, DANS LES 3 ÉCOCENTRES (voir au verso pour les coordonnées) :

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION	
Aspenite	Masonite
Bois de construction	Placoplâtre
Bois (meubles et autres)	Souches et bûches
Boyaux (tous genres)	Terre
Filage	Sable
Isolant (sans amiante)	Vitres et fenêtres

BÉTON	
Asphalte	Dalles de patio
Briques	Gravier
Céramique	Pavé uni
Ciment	Pierres

PNEUS
De grandeur standard, sans jantes

RÉSIDUS VERTS	
Branches	Résidus de jardinage
Copeaux de bois	Retailles de haies
Feuilles mortes	Terre non contaminée
Gazon coupé	

MATIÈRES RECYCLABLES		
Carton	Papier	Verre
Métal	Plastique recyclable	Vélos

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)		
Cartouches d'encre	Fluocompactes	Peinture
Cellulaires	Matériel électronique*	Piles
Filtres et huiles usés	Matériel informatique*	Propane

**Exceptions : CD, DVD, cassettes audio et vidéo et disquettes. Consultez notre Bottin de ressources à www.compo.qc.ca pour ces items.*

À l'écocentre Saint-Luc seulement (coordonnées au verso) :

Antigel	Détecteurs de fumée	Extincteurs	Produits nettoyants
Acide / Base	Engrais	Néons	Solvant et vernis
Aérosols	Essence	Pesticides	Etc.

MATIÈRES REFUSÉES

- Déchets biomédicaux
doivent être traités par des spécialistes.
- Déchets commerciaux
- Déchets industriels
- Engrais, herbicides et pesticides issus d'activités commerciales
- Matelas*
- Médicaments
doivent être rapportés à la pharmacie.
- Munitions
- Ordures ménagères* †
- Tapis et tissu*
- Terre contaminée

* À déposer en bordure de rue, le jour de votre collecte d'ordures ménagères.

† Par ordures ménagères, on entend : nourriture, plastique non recyclable (logos 3 et 6, PVC, vinyle, etc.), papier et carton souillés, etc.